



TITRE: PRÉSENTATION

AUTEURS: GENEVIÈVE BERNARD BARBEAU (UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES) ET NADINE VINCENT (UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE)

REVUE: *CIRCULA*, NUMÉRO 15 : *REGARDS LINGUISTIQUES SUR LES MOTS POLÉMIQUES*

DIRECTRICES: GENEVIÈVE BERNARD BARBEAU (UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES) ET NADINE VINCENT (UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE)

ÉDITEUR: LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ANNÉE: 2022

PAGES: 1 - 4

ISSN: 2369-6761

URI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/19992](http://hdl.handle.net/11143/19992)

DOI: [HTTPS://DOI.ORG/10.17118/11143/19992](https://doi.org/10.17118/11143/19992)

Présentation

Geneviève Bernard Barbeau, Université du Québec à Trois-Rivières
genevieve.bernardbarbeau@uqtr.ca

Nadine Vincent, Université de Sherbrooke
nadine.vincent@usherbrooke.ca

La langue sert tantôt de terrain de jeu, tantôt de champ de bataille aux différents mouvements qui animent une société. Pensons à la concurrence récente d'*autrice* à côté d'*auteure*, dont l'usage était jusqu'alors plus fréquent au Québec, qui a provoqué un débat sur les procédés linguistiques de féminisation et sur les enjeux de visibilité des femmes dans la langue. Dans une autre perspective, l'emploi de *bonjour-hi* dans les commerces montréalais et la concurrence de *take-out* et *pour emporter* évoquée sur Twitter par l'Office québécois de la langue française à l'automne 2020 ont entraîné des débats qui ne portaient pas sur les mots eux-mêmes, mais sur le statut du français par rapport à l'anglais au Québec. Par ailleurs, des débats n'ayant pas pour origine un objet linguistique peuvent aussi faire une large part à la langue. Prenons l'exemple de l'emploi d'*inconduites sexuelles* dans la foulée du mouvement #MeToo, qui a suscité de nombreuses réactions de la part de personnes jugeant que l'expression contribuait à la banalisation des gestes posés.

Ces exemples illustrent le pouvoir des mots (Boutet, 2016) et les enjeux qu'ils sont susceptibles de soulever. De tels débats sont fréquents dans l'espace public et trouvent écho chez différents acteurs sociaux, qu'il s'agisse de personnalités politiques, de groupes militants, de chercheuses et de chercheurs, de journalistes ou du grand public. Que les discours produits soient associés aux discours d'autorité (Monte et Oger, 2015) ou aux discours dits profanes ou populaires (Achard-Bayle et Paveau, 2008), ils participent au débat social. Ce sont ces discours sur les mots moteurs de polémique qui sont au cœur de ce numéro, qui réunit dix articles issus d'une sélection de communications présentées lors du colloque *Regards linguistiques sur les mots polémiques*, qui s'est tenu en mai 2021 dans le cadre du 88^e congrès de l'Acfas. L'objectif est de donner la parole à des spécialistes de la langue qui, s'inscrivant dans différentes approches et analysant divers corpus, se penchent sur ces discours de manière à apporter un éclairage linguistique aux échanges suscités.

Les trois premiers articles ont recours à un cadre théorique semblable et mobilisent le concept de formule discursive, qui est au cœur des analyses. Natalie Melanson Breau et Isabelle Violette s'intéressent au slogan *Right fiers*, choisi pour représenter les Jeux de la francophonie canadienne 2017 à Moncton-Dieppe et dont la légitimité linguistique a été vivement contestée. Elles montrent que,

plus qu'un slogan, il s'agit désormais d'une véritable formule discursive, ce qui explique sa postérité dans l'espace médiatique francophone canadien. À partir d'un corpus de presse, Isabelle Lévesque et Geneviève Bernard Barbeau analysent quant à elles la polémique métalangagière entourant la formule *racisme systémique* qui rend compte des enjeux que suscite son usage dans l'espace québécois. Enfin, Chiara Molinari explore les contextes dans lesquels la formule *minorité visible* est mobilisée et les valeurs sémantiques qui lui sont attribuées à la fois par les institutions et par les individus qui réagissent à son emploi et qui s'expriment dans les réseaux sociaux.

Stefano Vicari se penche sur l'affrontement autour du mot *populisme* dans des commentaires publiés sur YouTube afin de montrer comment cette étiquette, d'abord utilisée pour disqualifier autrui, fait l'objet de remarques métadiscursives qui peuvent atténuer cette charge polémique.

Au croisement de l'analyse de discours systémique outillée, de la statistique textuelle et des humanités numériques, Albin Wagener étudie la circulation de l'insulte antiféministe *féminazi* en ligne, les représentations qu'elle convoque et les réactions qu'elle suscite.

Nadine Vincent réfléchit à la description lexicographique d'emplois polémiques qui sont au cœur de l'actualité et propose une définition de *woke* en tenant compte de l'évolution rapide des connotations et dénnotations qui lui sont attachées.

Ann-Sophie Boily et Sandrine Tailleur s'intéressent quant à elles à l'usage du mot *réconciliation* dans le discours politique canadien en analysant, dans une perspective critique de l'analyse du discours, les débats ayant eu lieu à la Chambre des communes autour du projet de loi C-91, la *Loi sur les langues autochtones*.

Mireille Elchacar se penche pour sa part sur le changement de dénomination des peuples autochtones, qui témoigne de leur volonté de se réapproprier un certain pouvoir en rejetant des appellations jugées inadéquates, péjoratives ou injurieuses. Elle porte attention plus particulièrement à la façon dont ce changement s'opère dans les textes de lois canadiens et dans des manuels d'histoire destinés aux élèves du secondaire.

Sophie Piron revient quant à elle sur l'histoire du genre linguistique en français et oppose une analyse historique à la thèse de la masculinisation du français portée entre autres par Éliane Viennot.

Étudiant le débat suscité par la variation du genre grammatical de *covid* dans l'espace médiatique francophone, Marie Steffens cherche à identifier les arguments avancés par les tenants du féminin et du masculin et à montrer les considérations linguistiques, sociales et idéologiques qui sous-tendent les prises de position.

Signalons enfin que dans l'ensemble du numéro, nous avons laissé à chaque auteur, auteure, autrice ou autaire le choix d'appliquer ou non l'écriture inclusive.

Références

Achard-Bayle, Guy et Marie-Anne Paveau (dir.) (2008), *Linguistique populaire ?*, numéro thématique de *Pratiques*, n^{os} 139-140.

Boutet, Josiane (2016), *Le pouvoir des mots*, Paris, La Dispute.

Monte, Michèle et Claire Oger (dir.) (2015), *Discours d'autorité : des discours sans éclat(s) ?*, numéro thématique de *Mots. Les langages du politique*, n^o 107.